

LA CÉDILLE

Quand c'est dit,
c'est dit !

Quarterback a dévoilé, hier, l'équipe wild-card des Masters de pétanque 2022. Elle sera constituée de Mickaël Bonneto, David Riviera, tenants du titre, et de Jean Feltain et Pierre Lucchesi. Dans son communiqué de presse, l'organisateur explique la composition de cette équipe par le « renoncement inattendu » de Jérémy Fernandez et Christian Fazzino, eux aussi vainqueurs en 2021. Si c'est vrai pour le premier, on ne peut pas dire que le forfait de Fazzino est une surprise, pointe la Cédille, qui a entendu plusieurs fois le champion dire que c'était fini les Masters !

AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Chaque jour, en France, des femmes meurent sous les coups de leur compagnon ou ex-compagnon. Ne restez pas silencieuses.

NUMÉROS D'URGENCE ET D'ÉCOUTE

- 15** Pour joindre le SAMU, service d'aide médicale urgente.
- 17** Pour joindre la police et la gendarmerie.
- 3919** Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone a un rôle d'écoute, d'information et d'orientation. Accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Le centre d'information sur les droits des femmes et de la famille (CIDFF) reçoit sur rendez-vous. Tél. : 04.70.35.10.69.

À Portée d'Elles accueille sans rendez-vous. À Moulins, 14, rue Jean-Jacques-Rousseau, (04.70.35.10.69), à Montluçon, 30 bis, rue des Serruriers (09.72.46.43.86) et à Vichy 8 bis, rue Voltaire, (09.72.46.22.70).

Justice et Citoyenneté (JEC), services gratuits sur rendez-vous. À Moulins (04.70.20.51.07), Montluçon (04.70.03.95.60) et Vichy (04.70.98.48.47).

Montluçon → Vivre son pays

ENVIRONNEMENT ■ Cette extension concerne la rive droite du Cher entre Mazirat et Marcillat-en-Combraille

Un projet pour agrandir Natura 2000

Une extension du site Natura 2000 des gorges du Haut-Cher est en projet. Elle apporterait de la cohérence à ce territoire.

Guillaume Bellavoine
guillaume.bellavoine@centrefrance.com

C'est un manque qui pourrait bientôt être comblé. Côté Allier, il existe aujourd'hui un site Natura 2000 qui couvre les deux rives du Cher des portes de Montluçon jusqu'aux alentours du barrage de Rochebut. Puis, plus en amont, côté Creuse et sur une seule rive, un autre site Natura 2000 protège la biodiversité. De l'autre côté, dans l'Allier, rien.

D'où le projet d'étendre la zone Natura 2000 bourbonnaise, nommée les gorges du Cher, sur la rive droite du Cher, la Tartasse et le Boron. Cette initiative a reçu l'aval des quatre communes concernées – Mazirat, La Petite Marche, Saint-Marcel-en-Marcillat et Marcillat-en-Combraille – et du comité de pilotage. Il ne manque plus que les feux verts de la préfecture et du ministère pour que l'extension devienne réalité, peut-être dès la fin de l'année.

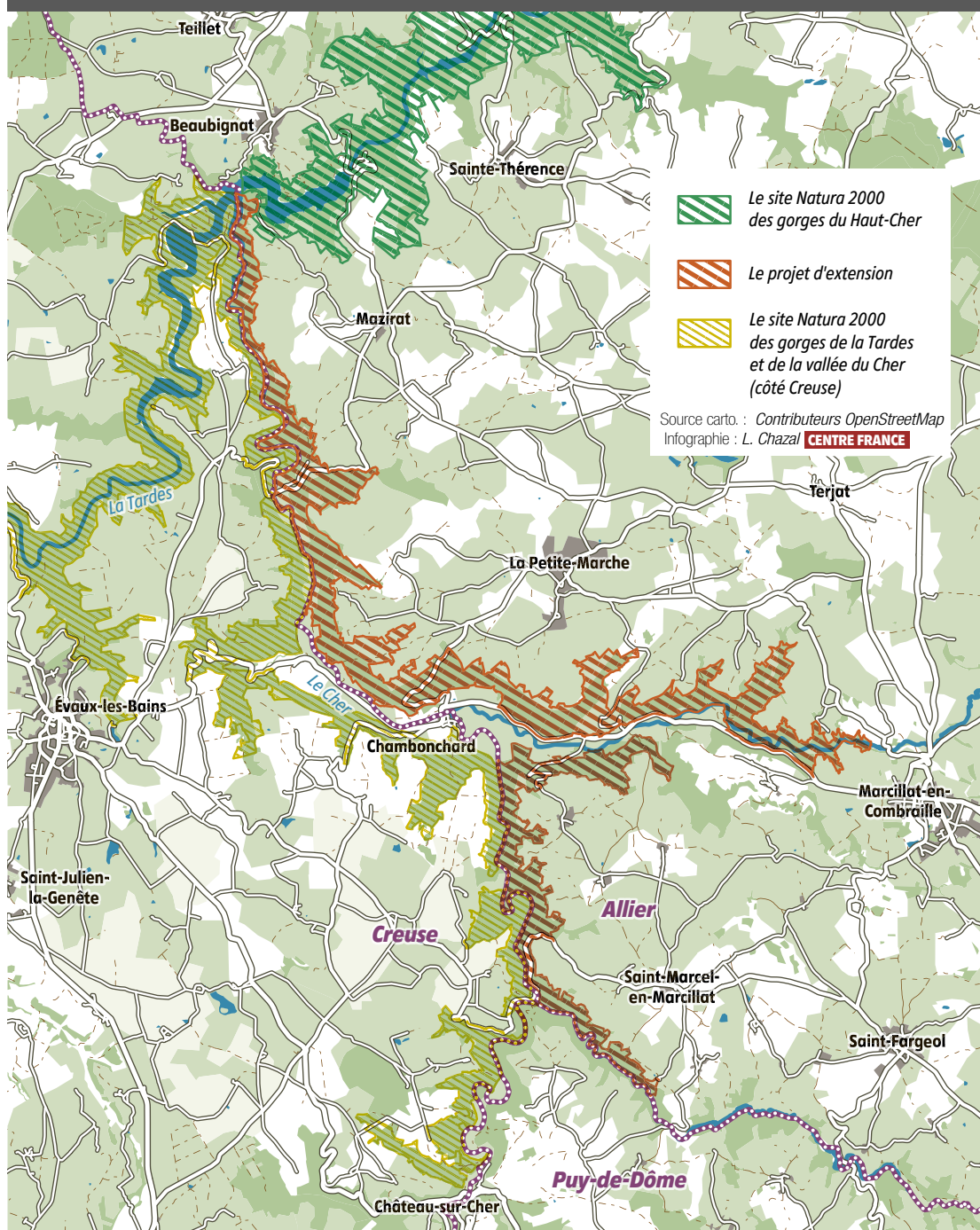
Des espèces rares

« Comment expliquer à un agriculteur, un exploitant forestier ou un randonneur qu'une législation s'applique d'un côté du Cher et pas de l'autre ? C'est un souci de cohérence qui nous pousse à agrandir le périmètre de la zone Natura 2000 », explique Philippe Glomot, maire de Villebret.

Si cet agrandissement aboutissait, la zone Natura 2000 traverserait onze communes entre Montluçon et Marcillat-en-Combraille, et passerait de 1.234 hectares à 1.970 hectares. Il a été recensé sur ce territoire dix-huit habitats et dix-huit espèces d'intérêt communautaire, ainsi que plus de quatre-vingts espèces animales et végétales d'intérêt majeur.

Les gorges du Haut-Cher se distinguent par un ensemble de

Une extension en amont du Cher



REPÈRES

Sol. Le projet de nouveau site



Natura 2000 des gorges du Cher comprendrait des forêts pour les trois quarts, mais aussi des prairies (17 %), des eaux douces, des pelouses, des landes, des rochers et des milieux artificialisés.

Faune. Parmi les espèces d'intérêt



communautaire, on trouve sur le site des loutres, six espèces de chauve-souris, des poissons (chabot, lamproie de planer et bouvière), des insectes et le sonneur à ventre jaune.

Flore. Un paysage caractéristique



des gorges du Cher et de ses affluents est les landes à bruyère cendrée, genêt poilu et callune. Plus rares sur le site, on peut également citer les pelouses pionnières sur escarpements. (Photos Laurent Rivière)

ravins, essentiellement couverts de forêts, entrecoupées de landes, d'habitats rocheux et de prairies, qui abritent des chauves-souris, des grands-ducs d'Europe ou encore des orchidées.

« Cette forme de labellisation permet de faire connaître la richesse que nous possédons sur notre territoire », remarque Florent Clément, directeur du pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, structure qui porte le projet.

« Pas d'interdits »

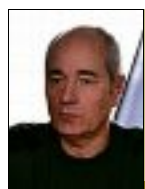
Les tenants du projet se défendent de créer des interdictions. « Dans 99 % des cas, le mauvais état de conservation d'un habitat naturel est dû à son abandon », remarque Laurent Rivière,

de l'Office national des forêts, qui anime les deux sites Natura 2000, côté Creuse et côté Allier. L'existence de la zone Natura 2000 permet d'obtenir des financements pour restaurer les landes sèches et autres prairies, de constituer des chantiers bénévoles, ou de bénéficier de crédits pour étudier la biodiversité.

La création du site Natura 2000 empêchera-t-elle par exemple la tenue de l'enduro de Villebret, qui fait passer des centaines de

motos dans les chemins au grand dam des défenseurs de l'environnement ? « Non, répond Philippe Glomot. C'est un sujet polémique pour certaines personnes mais qui n'a pas d'impact pour la zone Natura 2000. »

L'enduro a d'ailleurs déjà emprunté des sites Natura 2000 par le passé. « Mais il y a une discussion avec les organisateurs, et s'il y a des habitats d'intérêt communautaire qui sont empruntés, on dit non », nuance Laurent Rivière. ■



« Dans 99 % des cas, le mauvais état de conservation d'un habitat naturel est dû à son abandon »

LAURENT RIVIÈRE Office national des forêts